

Le 10 mars 2016

A l'attention de M. Denis Saverot, rédacteur en chef de la Revue des Vins de France

DROIT DE REPONSE

Messieurs,

Dans votre article « les 100 plus grands liquoreux de France » vous affirmez que des vigneron du Layon « artisans du renouveau » (des liquoreux) ont « jeté l'éponge, viré leur cuti » vers les vins secs. Vous nous mettez ainsi nommément en cause, Jo Pithon et Patrick Baudouin. La production de grands vins liquoreux chaque année ne serait plus assurée que par quelque « croisé ». Cet article est injurieux, et faux. Ces affirmations non seulement ne sont pas fondées sur une enquête sérieuse, mais discréditent gravement le travail collectif depuis 30 ans des vigneron du Layon. C'est précisément parce que certains de ces vigneron précurseurs ont remis en cause à partir de 1985 des pratiques telles que la chaptalisation systématique qu'ils sont revenus à des pratiques à la vigne et à la cave respectueuses de leur terroir et de leur cépage : c'est-à-dire respectueuses des conditions réelles que chaque millésime leur offre. La leçon de ces trente années de travail difficile est que, ainsi que le décrivaient nos prédécesseurs du 19^{ème} siècle, qui ne pratiquaient pas l'enrichissement, et qui ont beaucoup écrit et réfléchi sur « les mauvaises années », il est impossible dans le Layon de produire tous les ans des liquoreux de qualité issus de fortes concentrations de pourriture noble. C'est dans le retour à ce respect du terroir que ces vigneron ont, simultanément à la recherche de l'authenticité et de la qualité des liquoreux, engagé un travail de revalorisation de grands blancs secs de chenin, à la suite de l'appellation Savennières. La production de grands blancs secs et de grands liquoreux est indissociable, synergique, et il n'y a là nulle trace de « désillusion », au contraire c'est la condition de la renaissance des grands blancs de chenin.

Dans cet article, vous semblez ignorer que l'appellation Quarts de Chaume, dont vous citez à juste titre plusieurs producteurs, fait partie de l'Anjou noir. Nous regrettons que vous n'ayez pas lu l'article de la RVF spécial millésime 2014 portant sur Quarts de Chaume, où l'un de nos vins semble avoir été très apprécié par un de vos collaborateurs. Par ailleurs, la RVF était présente à la Paulée de l'Anjou noir, où plus d'un vigneron du Layon ont proposé à la dégustation des chenins secs ET liquoreux. Enfin, il est regrettable d'avoir écrit un dossier sur ce sujet et sur notre région, et de ne pas être venu à la journée d'étude « chenin » du 28 août à Faye d'Anjou, où la RVF était invitée. 150 participants, de nombreux journalistes, professionnels, ont pu écouter ampélographes, historiens, vigneron, faire le point sur le chenin, en particulier angevin. Les éléments et pistes avancés à cette journée vont diamétralement à l'opposé des affirmations non fondées et quelque peu racoleuses de votre article. Les actes de cette journée, qui vous ont été communiqués par courrier, sont à votre disposition sur : <http://www.patrick-baudouin.com/JOURNEE-D-ETUDE-CHENIN-FAYE-D.html?lang=fr>

A votre disposition également, pour tout autre renseignement.

Patrick Baudouin, vigneron, en anjou, savennières, coteaux du layon, quarts de chaume, président des anjous blancs, vice président de Savennières et Quarts de Chaume.

Jo Pithon, vigneron en anjou, savennières, coteaux du layon, quarts de chaume.

PS il va de soit que si cette demande n'est pas acceptée, nous nous réservons le droit de rétablir cette vérité par tout autre moyen à notre disposition.